

Droit aux vacances et Chèques Vacances

Le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous fait partie de l'ADN de notre [CGT](#). Il fut aussi celui de Tourisme et Travail, association pionnière du Tourisme Social, née le 11 janvier 1944 dans la mouvance du CNR. La naissance des Comités d'Entreprise donna à cette revendication une réalité concrète, tant l'action conjuguée de **Tourisme et Travail**, des Comités d'Entreprise et des Municipalités progressistes, a permis la réalisation d'un patrimoine social de Villages de Vacances, et du développement d'activités de loisirs, découvertes, culturelles...

Un combat permanent, sans cesse remis en cause par le patronat pour qui vacances, réduction du temps de travail, augmentation du nombre de jours de congés payés, sont synonymes de fainéantise et de grignotage inadmissible des profits. Batailles idéologiques aussi ; pas question que le temps libre soit celui de l'enrichissement culturel, de l'émancipation, de belles rencontres. Alors on met les gros moyens. Il faut marginaliser le Tourisme Social pour qui, justement, le temps des vacances doit être celui de la découverte, de la rencontre avec les autres en France comme à l'étranger, de la découverte de spectacles vivants, d'apprécier les richesses de notre monde.



En 1981, la victoire de François Mitterrand ouvre de nouvelles perspectives avec la création d'un Ministère du Temps Libre avec, à sa tête, André Henri, ancien Secrétaire Général de la FEN, dont l'ambition rejoignait la nôtre : faire du temps de non travail un temps utile pour la culture, la vie citoyenne, la famille. La naissance du Chèque Vacances le 30 mars 1982, dont [Jean Faucher, Président de Tourisme et Travail](#), fut élu l'un des premiers administrateurs, puis Président, se situe dans cette logique politique. Il s'agissait de favoriser les départs en vacances par une épargne salariale abondée par l'employeur et exonérée de cotisation sociale.



Les Associations Tourisme et Travail du Havre, Rouen, Elbeuf, furent particulièrement actives pour promouvoir ce nouveau dispositif d'aide aux départs en vacances. Pendant plus d'un mois, avec un bus transformé à cette occasion et baptisé « Bus du Temps Libre », elles allèrent à la rencontre des Syndicats, Comités d'Entreprise, salariés, ici un parking, là un marché, partout un accueil enthousiaste. L'octroi dans toutes les entreprises du **Chèque Vacances** fit partie des revendications prioritaires. Des succès furent obtenus ; chez Chevron Chemical, première entreprise de notre département à les avoir obtenus avec

une contribution patronale à la hauteur de l'attente du syndicat CGT.

Cette période faste fut de courte durée. La rigueur devient, dès 1983, le maître mot du gouvernement, et avec elle disparut le Ministère du Temps Libre et ses objectifs pour le droit aux vacances de qualité pour tous. Le CNPF de l'époque, toujours à l'affût de la bonne affaire pour reprendre ce que l'action des salariés l'a obligé



à céder, ne resta pas longtemps insensible à la masse financière que représentaient ces Chèques Vacances (plus d'1,7 milliards d'euros aujourd'hui). C'est ainsi qu'en même temps qu'il s'opposait dans les entreprises à la revendication du Chèque Vacances avec contribution de l'employeur, il œuvrait, pour casser le monopole de leur diffusion et gestion par l'ANCV (**Agence Nationale du Chèque Vacances**). Ainsi, dès 1987, le secrétaire d'état au Tourisme du gouvernement Chirac proposait la suppression de ce monopole. Mais il n'y a pas que l'argent qui intéresse le CNPF, il n'a jamais digéré que la gestion des activités sociales des Comités d'Entreprise soit de la seule responsabilité des élus.

En transformant le rôle des Comités d'Entreprise en distributeur de chèques en tout genre, c'est la maîtrise même des activités sociales par les élus qui disparaît... Le récent hold-up de l'état, en pleine crise du covid 19, de 30 millions des fonds de l'ANCV pour abonder un fonds d'aides aux TPE-PME, en est aussi une illustration. Dernière étape en vue de [privatiser les Chèques Vacances](#). Ainsi, les Comités d'Entreprise et Organismes équivalents, qui sont les principaux clients de l'ANCV, enrichiront demain, si nous les laissons faire, ces groupes capitalistes dont la notion de droit aux vacances est aussi dépourvue de sens que celle du droit au travail, à un salaire décent... **La diffusion du tract confédéral «[Des vacances pour toutes et tous cet été](#)» lire en cliquant [ici](#), la déclaration commune de toutes les UD CGT de Normandie avec [TLCVacances](#) pour défendre le Tourisme Social, se doivent de rencontrer l'écho le plus large.**

